



21 - 22 Octobre 2023



Complexe Sportif Godart Roger

Rue René Lemaire – 51200 EPERNAY

ÉPREUVE GRAND EST FLEURET "HORIZON 2024"

Hommes / Dames M15

CIRCUIT RÉGIONAL GRAND EST N°1 FLEURET

Hommes / Dames M17 - M20 - Séniors

Contact : Maître Cyrille DARDÉ - 0670352166

RÈGLEMENT

Article 1 : LICENCES

Cette compétition est ouverte à tous les tireurs licenciés et ne seront acceptés que les tireurs en possession d'une licence 2023-2024 validée par la FFE. L'épreuve M15 est réservée aux tireurs du Grand Est sélectionnables en équipe de France.

Article 2 : INSCRIPTIONS

Clôture des engagements sur extranet : mercredi 11 octobre 2023 23h59

Les droits d'engagement seront à régler sur place : pour les M15 : 10€.
pour les autres catégories :15€.

Article 3 : HORAIRES

Samedi 21 octobre 2023

Catégories	Appel	Scratch	Assaut
M15 H / F séparés	11h00	11h30	11H45
M20 H / F séparés	14h00	14H30	14h45

Dimanche 22 octobre 2023

Catégories	Appel	Scratch	Assaut
M17 H / F séparés	9h00	9h30	9h45
Sénior H / F séparés	11h00	11h30	11h45

Article 4 : FORMULE DE L'EPREUVE

Selon le cahier des charges du CREGE.

Article 5 : ARMES et TENUES

Conformes aux normes de la FFE en vigueur marquage CE obligatoire : Tenues 350 N ou 800 N / Sous cuirasse 800 N

Masques à double attaches obligatoires, bavettes électriques pour toutes les catégories.

Pour les catégories féminines : protège poitrine recouvert d'un tissu mou EVA obligatoire.

L'attention des tireurs est particulièrement attirée sur l'article T20 du règlement international relatif à la responsabilité des escrimeurs : « les tireurs s'arment, s'habillent, s'équipent et combattent sous leur propre responsabilité et à leurs risques et périls... »

Article 6 : ARBITRAGE

Les clubs devront mettre à disposition des organisateurs 1 arbitre à partir de 4 tireurs engagés, 2 arbitres pour 9 tireurs engagés.

Les arbitres resteront à disposition de l'organisation du début à la fin de la compétition. Ils seront indemnisés conformément à la réglementation de l'arbitrage établis par la FFE, en fonction du niveau de leur diplôme. Le pointage des arbitres se fera en même temps que celui des tireurs.

Article 7 : DIRECTOIRE TECHNIQUE

Le Directoire technique pourra être amené à prendre toutes décisions utiles en conformité avec les règlements de la F.F.E pour le bon déroulement de la compétition. Celui-ci se réserve le droit de modifier le présent règlement, si nécessaire.

Article 8 : RÉCOMPENSES

Aux 4 finalistes de chaque catégorie Homme et Dame.

Article 9 : INFORMATIONS DIVERSES

Les bénévoles du Cercle d'Escrime d'Eprenay vous proposeront, durant toute la durée de la compétition des sandwiches, boissons chaudes et froides, gâteaux....

La salle est propre lorsque vous arrivez, elle doit être propre à votre départ. Merci d'utiliser les poubelles mises en place à cet effet.

Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas d'accident, de perte ou de vol pouvant survenir aux participants ou aux spectateurs pendant la compétition.